



Les partenaires du Programme adoptent ainsi le logo commun à tous les programmes Interreg en Europe, conformément au cadre réglementaire pour la période 2021-2027.

L'objectif de cette démarche ?
Une plus grande visibilité. De cette façon, Interreg sera plus facilement reconnaissable par la population grâce à ce logo commun.

GUIDE DE COMMUNICATION

UN NOUVEAU LOGO

pour plus d'impact à travers toute l'europe

VERS PLUS DE SIMPLICITÉ POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Ce nouveau logo ouvre la voie des obligations de communication simplifiées pour les bénéficiaires de la période 2021-2027. Ce seul logo regroupe toutes les mentions à afficher sur les supports réalisés par les projets. Ainsi, les bénéficiaires peuvent consacrer davantage de leur temps au fond, plutôt qu'à la forme de leur communication.

LES OBLIGATIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 2021-2027 POUR LE PROGRAMME INTERREG CARAÏBES

La communication contribue au succès d'un projet. L'objectif de la communication autour des projets est de rendre visible l'action concrète de l'Union européenne et l'impact positif des fonds européens sur le quotidien des citoyens du territoire CARAÏBES. Cet objectif comporte des obligations pour chaque bénéficiaire en matière de transparence et de communication, conformément à l'article 36 du règlement (UE) 2021/1059.

Ce document présente les obligations minimales à respecter, mais les porteurs sont encouragés à communiquer et à informer largement sur ces financements, tout au long du projet.

1. COMMENT MENTIONNER L'UNION EUROPÉENNE DANS MES OUTILS DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION ?

J'applique le logo Interreg CARAÏBES à tout le matériel de communication, y compris les panneaux et les sites internet.

Ce logo, sa charte graphique, ses déclinaisons en noir et blanc et toutes ses versions sont disponibles sur le site internet du Programme. Des sanctions sont prévues par la législation si le marquage n'est pas correctement affiché.

2. NOMS ET LOGOS DES PROJETS

Je suis libre de développer mon propre logo mais je n'oublie pas Je suis libre de développer mon propre logo mais je n'oublie pas que le logo Interreg CARAÏBES devra toujours apparaître chaque fois que le nom ou le logo de mon projet est utilisé.

Sinon, je peux simplement utiliser le nom de mon projet écrit en Montserrat Bold dans les modalités ci-contre.

En utilisant la couleur de l'objectif thématique qui me concerne.



3. QUELLES CONSIGNES TECHNIQUES DOIS-JE RESPECTER ?

J'UTILISE TOUJOURS LE LOGO EN ENTIER SANS LE DÉFORMER ET/OU DÉCOMPOSER

1. COULEURS

J'utilise le logo sur un fond blanc ou clair. S'il n'y a pas d'autre alternative à un fond coloré, je mets une bordure blanche autour du rectangle.

2. TYPOGRAPHIES

J'utilise la police Open Sans. Comme alternative, je peux utiliser Vollkorn. Elle peut être utilisée seule ou en combinaison avec Open Sans. Si Open Sans ou Vollkorn ne sont pas disponibles, j'utilise la famille de polices universelles « Arial, sans-serif » ou « Georgia, serif ».

3. STRUCTURE

TAILLE DU LOGO

La largeur du logo + emblème de l'UE – sans Cofinancé par l'Union Européenne - est équivalent à un quatrième (1/4A) de la page ou de la largeur totale disponible.

POSITION DU LOGO

Je dois toujours positionner le logo directement contre les lignes de marge. Je dois privilégier la position dans le coin supérieur à gauche. Si je dois utiliser d'autres logos ou éléments, je ne dois jamais réduire l'emblème de l'UE à une hauteur inférieure à 1 cm.

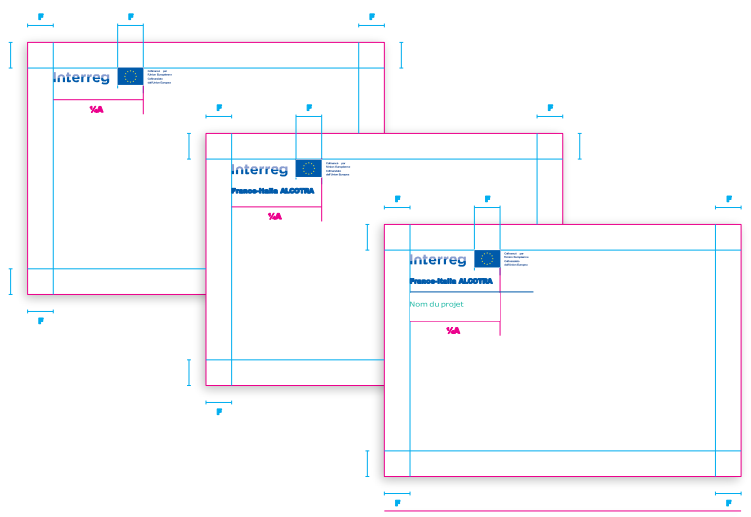
Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne



1

Open Sans Bold 8/12 `abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890!@#$%^&*~` Vollkorn Bold 8/12 `abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 1234567890!@#$%^&*~`

2



4. LE CHOIX DES LANGUES

Toutes les actions de communication doivent être réalisées dans les Rup (Régions ultrapériphériques) et dans les territoires caribéens autrement dit à destination des bénéficiaires de la zone de coopération. Les langues du programme sont le français et l'anglais et les documents doivent être rédigés dans ces langues

RESSOURCES

- Pour télécharger les logos Interreg CARAÏBES : www.interreg-caraibes.eu
- Pour télécharger les icônes des objectifs spécifiques : Inforegio - Download centre for visual elements (europa.eu) **Articles 36 et du 46 au 49 du règlement (UE) 2021/1059**
- Annex IX du règlement (UE) 2021/1060
- Interreg Brand Design Manual 2021 – 2027 : [Interact | cooperation works | Library \(interact-eu.net\)](http://Interact|cooperationworks|Library(interact-eu.net))

6.1 UNE REFERENCE COULEUR POUR CHAQUE OBJECTIF POLITIQUE

31

6.1 One colour for each politic objective

Une Caraïbe plus smart - transformation de l'économie smart et innovante - PO 1

A smarter Caribbean - innovative and smart economic transformation - PO 1

Une Caraïbe plus verte et en faible émission de carbone - PO 2

A greener, low-carbon Caribbean - PO 2

Une Caraïbe plus connectée - connectivité régionale et mobilité -PO 3

A more connected Caribbean - mobility and regional ICT connectivity - PO 3

Une Caraïbe plus sociale - mettre en oeuvre le pilier du droit social Caraïbéen - PO 4

A more social Caribbean - implementing the Caribbean Pillar of Social Rights - PO 4

Saint-Martin- Sint-Maarten - développement des régions urbaines, rurales et côtières à traers les initiatives locales - PO 5

Saint-Martin-Sint-Maarten - sustainable and integrated development of urban, rural and coastal areas through local initiatives - PO 5

Une meilleure gouvernance du programme Interreg Caraïbes - PO 6

A better Caribbean Interreg governance -PO 6



CMYK 72 / 0 / 43 / 0
HEX #18BAA8
RGB 24 / 186 / 168



CMYK 48 / 0 / 89 / 0
HEX #9ACA3C
RGB 154 / 202 / 60



CMYK 0 / 56 / 77 / 0
HEX #F68A42
RGB 246 / 138 / 66



CMYK 10 / 75 / 60 / 1
HEX #DA5C57
RGB 218 / 92 / 87



CMYK 73 / 9 / 6 / 0
HEX #00ADD8
RGB 0 / 173 / 220



CMYK 87 / 51 / 0 / 0
HEX #0E6EB6
RGB 14 / 110 / 182

32

6.2 PICTOGRAMMES STANDARD : POSITIFS

Chaque pictogramme représente la couleur de l'objectif politique.
Ces pictogrammes peuvent être utilisés sur un fond transparent ou blanc.

Lorsqu'ils sont mis sur des couleurs sombres, un fond image ou des images, les pictogrammes doivent être utilisés avec leur fond blanc ou leur forme de négatif.

Ces pictogrammes ont été réalisés par la Commission Européenne et simplifiés par Interact. Leur modification n'est pas autorisée sans l'approbation de la Commission Européenne.

6.2 STANDARD ICONS: POSITIVE

The standard use of the icons is in the colour of the policy objective it represents.

These icons can be used either with a transparent background or a white background. When placed on dark colours, graphic background or images, the icons must be used with their white background or negative form.

These icons, as presented here, as suggestions, have been designed (shape and colours) by the European Commission and simplified by Interact. It is not allowed to modify these icons without prior approval from the European Commission.



4. COMMENT INFORMER LE PUBLIC PENDANT LA RÉALISATION DE MON PROJET ?

1. SITE INTERNET OFFICIEL ET RÉSEAUX SOCIAUX

dois réaliser une page web spécifique au projet sur votre site ou un site dédié et publier une description du projet y compris sa finalité et ses résultats, qui met en lumière le soutien financier du fonds Interreg. Mes partenaires doivent également fournir une courte description du projet et de leurs actions spécifiques dans le projet sur les plateformes de leurs organisations respectives.

2. DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE COMMUNICATION DESTINÉS AU PUBLIC OU AUX PARTICIPANTS

J'appose de manière visible une mention mettant en avant le soutien octroyé par un fonds Interreg (agendas, photocopies brochures, newsletters, études, articles, présentations, vidéos etc.). Les visuels, y compris les vidéos, doivent porter l'emblème de l'UE et la déclaration de financement.

3. AFFICHE DE FORMAT A3 OU AFFICHAGE ELECTRONIQUE EQUIVALENT

Je l'expose à l'attention du public, présentant des informations sur le projet qui mettent en avant le soutien octroyé par un fonds Interreg.

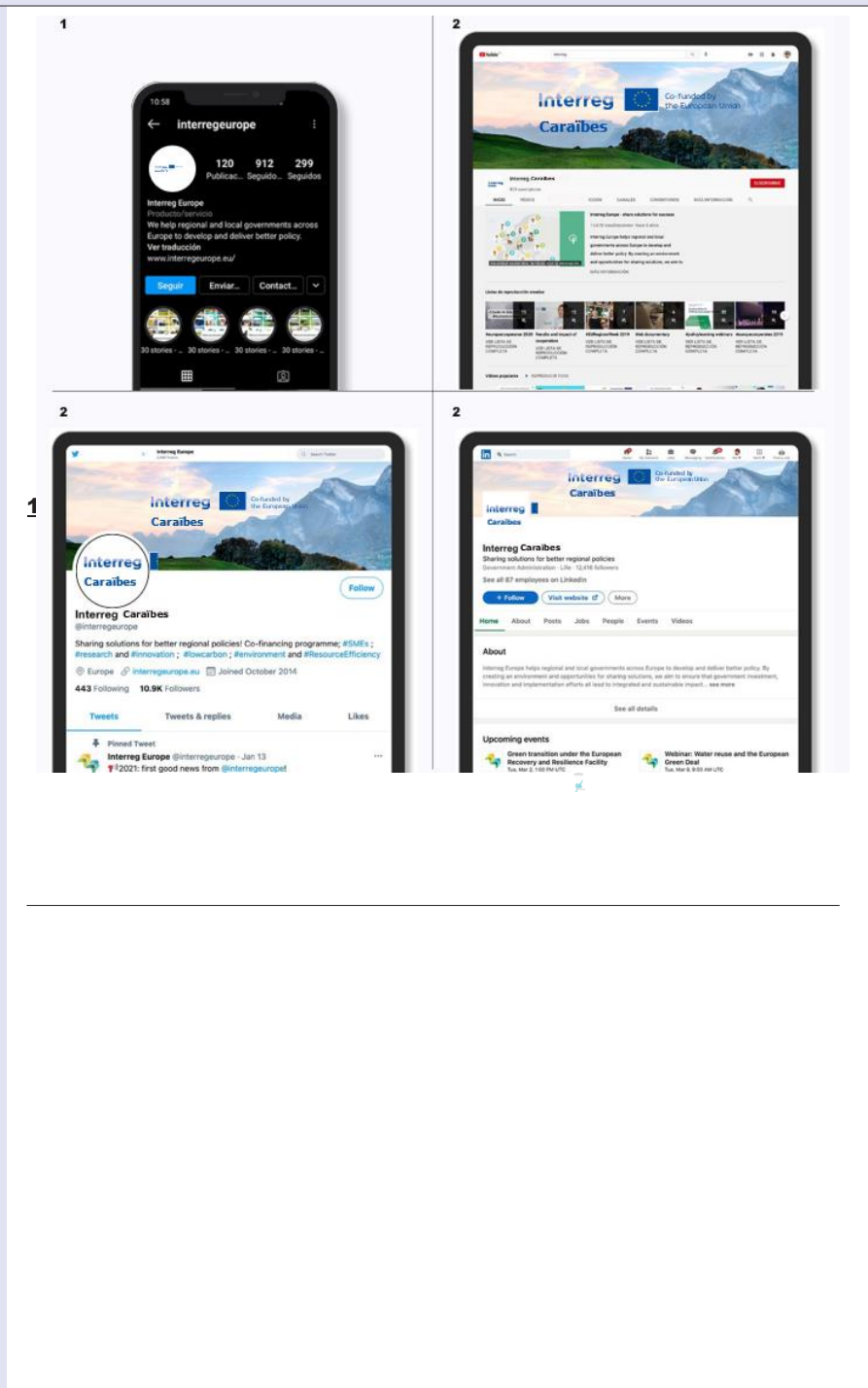
4. PLAQUES OU PANNEAUX D'AFFICHAGE PERMANENTS

Présentant l'emblème de l'Union, je les appose de manière bien visible du public, dès que commence la réalisation physique du projet comprenant des investissements matériels, l'achat d'équipement ou l'installation d'équipement acheté, pour les opérations dont le coût total dépasse 100 000 €.

Pour mes posters, panneaux d'affichage et plaques, j'utilise le générateur en ligne de la Commission Européenne : **Online Generator** (europa.eu).

5. ÉQUIPEMENTS

Je dois poser des autocollants de façon apparente sur les équipements achetés grâce aux fonds européens dans le cadre du projet à l'aide d'autocollants.



En cas de non-respect des règles en matière de transparence et de communication, les dépenses concernées peuvent être déclarées partiellement ou totalement inéligibles. Lorsqu'aucune action corrective n'a été mise en place, les 2% du soutien octroyé par les fonds au bénéficiaire concerné qui ne respecte pas les obligations qui lui incombent peuvent être déduits.

5. POINTS DE VIGILANCE

1. LE PLAN DE COMMUNICATION DU PROJET

Je fournis le plan de communication du projet à l'autorité de gestion dans les 6 mois après signature de la convention et j'indique les valeurs cibles et les actions envisagées.

2. LES TEMPS FORTS DU PROJET

Je dois communiquer sur les opérations d'importance stratégique du projet en y associant la Commission et l'Autorité de gestion et le Secretariat Conjoint :

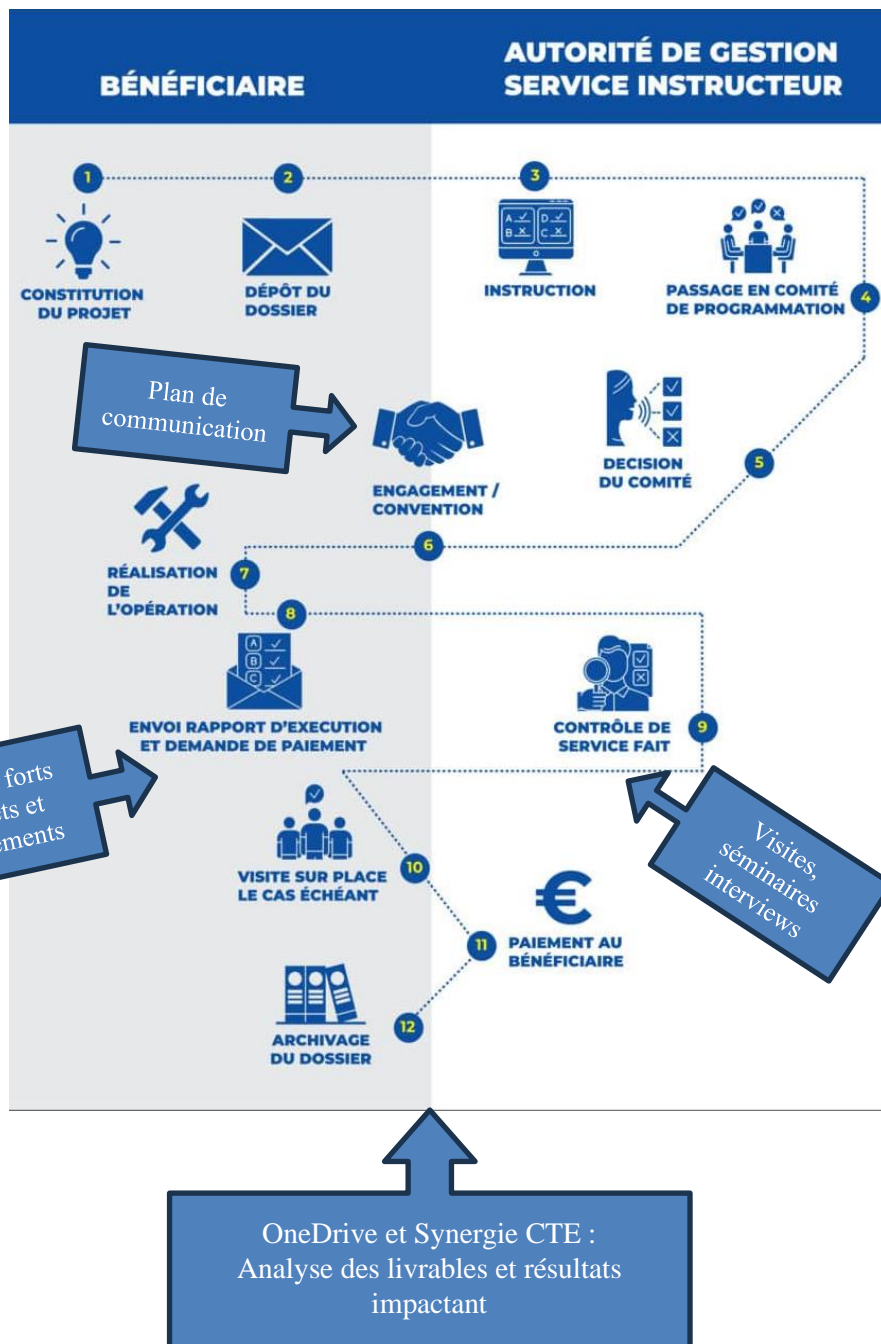
- L'annonce de l'agrément
- Le lancement du projet
- Les réunions de travail (comité de pilotage)
- Les réalisations et les résultats
- La clôture du projet

Ces communications doivent faire l'objet de communication médiatique (conférence de presse, point presse, médias sociaux).

3. LES EVENEMENTS EUROPEENS ET CARIBEENS

Je dois m'inscrire et communiquer sur ma participation aux événements européens et caribéens :

- Février Rendez-vous compte (Europ'Act) concours photos et vidéos projet
- Mars Régio Stars (CE) concours de projets novateurs
- Mai Le Joli mois de l'Europe
- Juin L'Europe dans ma Région (CE) concours photos
- Septembre Journée de la Coopération Européenne (Interact) valorisation, capitalisation projets
- autres événements caribéens ou européens



RESSOURCES

- Pour télécharger le modèle de plan de communication : www.interreg-caraïbes.eu
- Pour échanger sur des modalités des événements européens : séminaire mensuel de communication

SOURCES

- Articles 36 et du 46 au 49 du règlement (UE) 2021/1059
- Annex IX du règlement (UE) 2021/1060
- Interreg Brand Design Manual 2021 – 2027 : [Interact | cooperation works | Library \(interact-eu.net\)](https://www.interact-eu.net/)

6. QUELS SONT LES INDICATEURS DE COMMUNICATION ?

1. LES INDICATEURS

Les indicateurs au niveau des projets sont à minima les suivants :

- Nombre de sites internet ou pages créés par les projets,
- Nombre de visites sur les sites internet des projets,
- Nombre de diffusion dans la presse, et media web
- Nombre de publications réalisées (brochures, newsletters, guides, messages audiovisuels, etc.),
- Nombre d'événements de communication réalisés (séminaires, forums, journées, salons, expositions, etc.),
- Nombre de participants aux événements de communication réalisés,
- Nombre de territoires de diffusion de l'information,
- Participation aux événements européens (Joli mois de l'Europe, l'Europe dans ma région, Régio stars, etc.).

5/12

7. Assistance du programme

1. Le site internet du programme

La principale source d'information est le site internet du programme.

Cette plateforme comporte tous les documents utiles à la mise en œuvre des activités de communication du projet. Ce site ne donne pas seulement des informations sur le programme, mais est aussi un appui et une plateforme de communication pour votre projet et ses bénéficiaires.

2. Les médias sociaux du programme

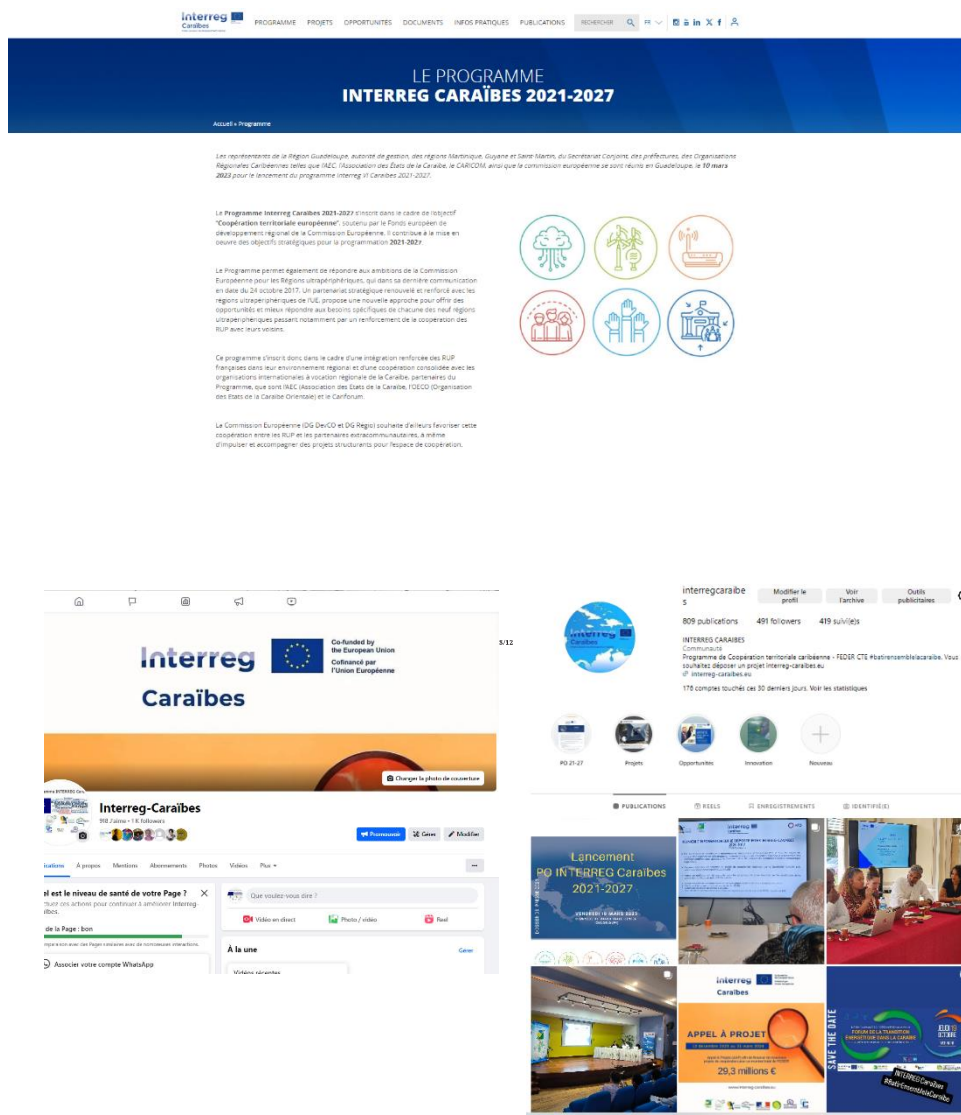
L'actualité du programme est régulièrement mise à jour sur la page Facebook et dans une newsletter. Vous pourrez bénéficier d'un retour sur vos projets de la part du public sur ces médias.

3. Assistance technique

Les Points de Contact Régionaux (PCR) sont aussi là pour vous soutenir dans le développement de votre action de communication et pour répondre aux questions concernant la communication.

Vous pouvez retrouver les détails des contacts des Points de Contact Régionaux dans votre région dans la section contact du site internet du programme.

Pendant la phase de mise en œuvre, les projets doivent prendre contact avec le chargé de Communication au Secrétariat Conjoint. Les détails du contact sont aussi disponibles sur le site internet du programme.



RESSOURCES

- Pour télécharger le modèle de plan de communication : www.interreg-caraïbes.eu
- Pour échanger sur des modalités des événements européens : séminaire mensuel de communication

SOURCES

- Articles 36 et du 46 au 49 du règlement (UE) 2021/1059
- Annex IX du règlement (UE) 2021/1060
- Interreg Brand Design Manual 2021 – 2027 : [Interact | cooperation works | Library \(interact-eu.net\)](https://www.interact-eu.net/)

Autorité de gestion

Conseil régional de Guadeloupe

Av. Paul Lacave, Basse-Terre 97100, Guadeloupe

Tél. +590 590 80 40

www.interreg-Caraïbes.eu

ANNEXES

2. LES HASHTAGS DU PROGRAMME

➤ LES HASHTAGS GÉNÉRIQUES

#Interregcaraibes
#interreg
#caraibes
#europe
#europeancommission
#batireensemblelacaraibe
#buildingthecaribbeantgether
#feder
#interreg30
#cooperationyear

➤ LES HASHTAGS À PERSONNALISER

#Axethematique
#paysconcernes

➤ MARQUER LES INSTITUTIONS

@interregcaraibes
@OECSCommission
@regionGuadeloupe
@collectivitémartinique
@CTGuyane
@CollectivitéSaint-Martin

Autorité de gestion

Conseil régional de Guadeloupe

Av. Paul Lacave, Basse-Terre 97100, Guadeloupe

Tél. [+590 590 80 40](tel:+5905908040)

www.interreg-Caraïbes.eu